

Willy BORSUS

Ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des
PME,
de l'Agriculture et de l'Intégration sociale

Contact:

Pauline Bievez

0477/38.45.01

pauline.bievez@borsus.fgov.be



Communiqué de presse

Secteur de la construction : des embellies positives

15 février 2017

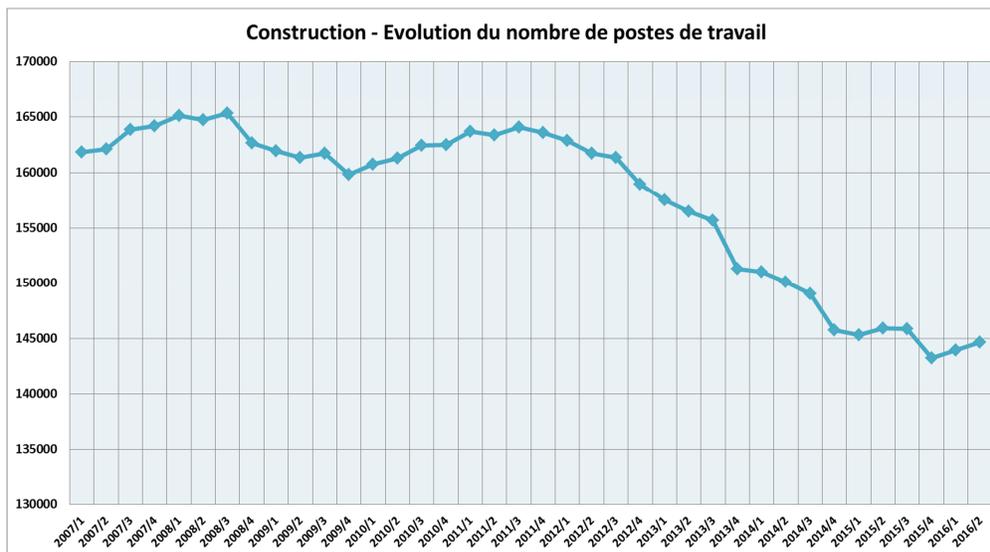
A la veille du salon Batibouw, le Ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME, de l'Agriculture et de l'Intégration sociale Willy Borsus s'est penché sur plusieurs indicateurs qui indiquent une embellie dans un secteur qui a connu de grosses difficultés.

Le Ministre propose un focus concernant l'évolution des postes de travail, les créations et les faillites de PME dans le secteur de la construction.

Willy Borsus : « *Le combat contre le dumping social est capital et doit se poursuivre. Il s'agit pour moi d'une priorité absolue. Ces embellies sont positives, certes, mais la tendance n'est pas encore spectaculairement inversée. Le combat est en cours. Ces premiers signes m'encouragent à poursuivre le travail.* »

Emplois dans le secteur en légère augmentation

Nombre de postes de travail dans la commission paritaire 124 (ouvriers) : depuis 2007, focus 2012-2016



Source : ONSS - Evolution de l'emploi par commission paritaire

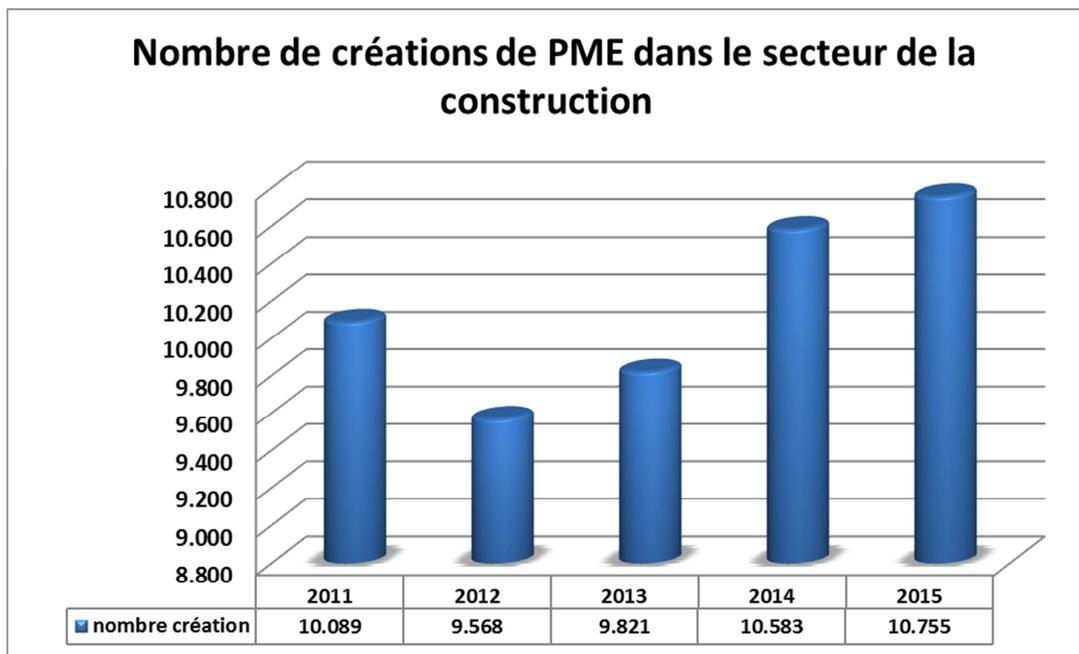
Le secteur de la construction annonce régulièrement et légitimement une **perte de près de 20.000 emplois depuis 2012**. Il est clair que la secteur a connu de grandes difficultés. Si l'on compare les données du 1^{er} trimestre 2012 avec le 2^{ème} trimestre 2016, la chute est en effet de 18.151 unités. Cependant, en analysant les différentes périodes plus précisément, on constate qu'entre le 3^{ème} trimestre 2012 et le 1^{er} trimestre 2015, il y a bien une perte de 16.044 postes de travail, soit une diminution de 10% en deux ans et demi, ce qui est énorme.

Mais, depuis le 1^{er} trimestre 2015, **l'emploi est stable**. On constate quelques variations d'un trimestre à l'autre mais la chute est enrayerée : - 616 unités entre le 2^{ème} trimestre 2015 et le 2^{ème} trimestre 2016, soit une baisse de 0,42 % sur une période d'un an et 3 mois.

Si la baisse avait été du même ordre entre le 1^{er} trimestre 2015 et le 2^{ème} trimestre 2016 qu'auparavant, on aurait constaté une diminution de 5%.

De plus, l'emploi est même légèrement en hausse puisqu'en 2 trimestres, (T1 et T2-2016), on note une augmentation de 1403 unités (+1%).

Créations de PME

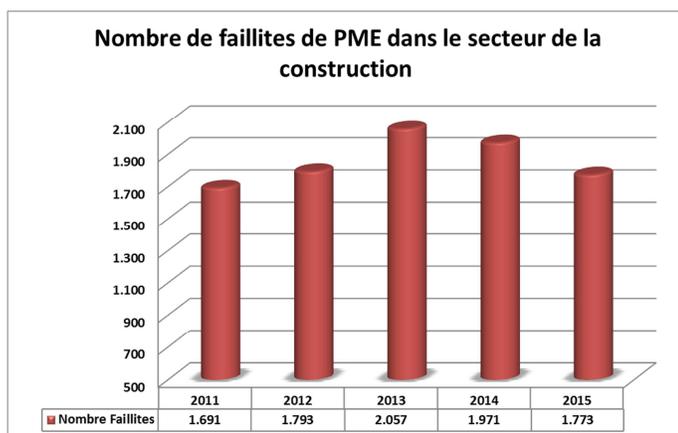


Source : SPF Economie, DG Statistique ; calculs de l'Observatoire des PME.

NB : Une PME est considérée ici comme une entreprise assujettie à la TVA employant de 0 à 49 salariés.

Le nombre de créations de PME actives dans le secteur de la construction a progressé de 1,6% en 2015 alors qu'il avait déjà connu une belle croissance en 2014.

Nombre de faillites dans le secteur



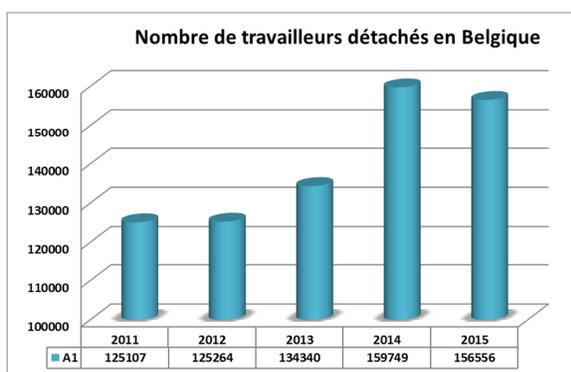
Source : SPF Economie, DG Statistique ; calculs de l'Observatoire des PME.

Alors que le nombre de faillites de PME actives dans le secteur de la construction a connu un pic en 2013, celui-ci est baissé depuis ce moment et la diminution est encore plus marquée en 2015. On enregistre en effet une chute de 10% des faillites en 2015. **Le nombre de faillites en 2016 vient encore confirmer cette chute puisqu'il est de 1578 (pour 1773 en 2015).**

Le nombre de travailleurs détachés diminue

Principe général : un travailleur est détaché lorsqu'il est envoyé à l'étranger par son employeur, pour y travailler pour une durée limitée. Le travailleur détaché doit disposer d'un formulaire dit A1.

Voici le rapport établi par la Commission européenne sur les formulaires A1¹ ; rapport établi sur la base des réponses apportées par les Etats membres au questionnaire annuel.



Le nombre de travailleurs détachés totaux en Belgique a baissé de 2% en 2015. C'est une première depuis 2011. C'est d'autant plus significatif que le nombre total de travailleurs détachés en Europe a augmenté de 2,8% durant la même période.

¹ Source : CE - Posting of workers - Report on A1 portable documents issued in 2015

Si le nombre de travailleurs détachés reste particulièrement élevé, singulièrement en Belgique, on assiste pour la première fois depuis longtemps à une diminution.

Conclusion

Le secteur de la construction reste dans une situation économique délicate en raison du phénomène de la concurrence déloyale due au dumping social. Cependant, les données principales relatives à l'emploi et à la santé économique des PME en 2015 sont plutôt positives et encourageantes. Le tendance s'est inversée. Nous n'assistons donc plus à une chute sans fin des principaux indicateurs.